

Charlie Hebdo : le CFCM appelle à «ignorer» les caricatures republiées de Mahomet

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 16 min, mis à jour il y a 16 min



La couverture de Charlie Hebdo. Charlie Hebdo.

Le président du Conseil français du culte musulman (CFCM) a appelé mardi 1er septembre à «ignorer» les caricatures de Mahomet publiées à nouveau dans Charlie Hebdo et à penser aux victimes du terrorisme, à la veille de l'ouverture du procès des attentats de janvier 2015.

«Les caricatures, nous avons appris à les ignorer et nous appelons à garder cette attitude en toute circonstance», a affirmé à l'AFP Mohammed Moussaoui. La couverture du numéro à paraître

mercredi, en ligne mardi midi, reproduit les caricatures du prophète qui avaient fait de l'hebdomadaire satirique une cible des djihadistes.

Ces douze dessins ont été publiés initialement par le quotidien danois Jyllands-Posten le 30 septembre 2005, puis par Charlie Hebdo en 2006. Ils montraient le prophète portant une bombe au lieu d'un turban, ou en personnage armé d'un couteau flanqué de deux femmes voilées de noir. *«Nous ne nous coucherons jamais. Nous ne renoncerons jamais»*, justifie le directeur de l'hebdomadaire satirique, Riss.

«Rien ne saurait justifier la violence»

«La liberté de caricaturer est garantie pour tous, la liberté d'aimer ou de ne pas aimer (ces caricatures, ndlr) également. Rien ne saurait justifier la violence», a ajouté Mohammed Moussaoui. Il a appelé à se concentrer sur *«le procès qui débute»* mercredi et qui *«doit nous rappeler les victimes du terrorisme, ce terrorisme qui a assassiné en janvier 2015 à Charlie Hebdo, à l'Hyper Cacher et dans l'espace public. Il doit aussi nous rappeler les victimes du terrorisme de Toulouse et Montauban en 2012, et celles de novembre 2015 au Bataclan et au Stade de France»*.

«Ce terrorisme qui a frappé au nom de notre religion est notre ennemi», a martelé le président du CFCM, instance qui est le principal interlocuteur des pouvoirs publics sur le culte musulman. Le procès de l'attentat djihadiste contre Charlie Hebdo, qui avait fait 12 morts le 7 janvier 2015, suivi des attaques qui ont ciblé une policière à Montrouge et un magasin Hyper Cacher ce mois-là, s'ouvre mercredi à Paris et durera jusqu'au 10 novembre pour juger quatorze accusés.